



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FP DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

L'accueil du public des Finances publiques est transféré au sein de l'Espace France services de Formerie La Poste – 1 rue du Château 60220 Formerie

Cet accueil prendra en charge toutes vos interrogations concernant vos impôts, amendes ou créances locales (cantine, eau, loyers communaux ...).

Une permanence des Finances publiques y est organisée tous les lundis
de 9h à 12h et de 14h à 17h



PAIEMENT DE PROXIMITÉ :

Si votre avis / facture est muni d'un QR Code / Data Matrix tel que celui-ci :

Flasher ce code
avec l'application
« Impôts.gouv » pour
payer par smartphone

Scannez ce code pour
payer en espèces ou
par carte bancaire
auprès d'un buraliste
ou partenaire agréé.



Paiement autorisé en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire sans limitation de montant.

Vous avez la possibilité de payer vos impôts, amendes ou créances locales chez les buralistes suivants :

Formerie

- Toute la presse – 11 rue Albert 1er

Liste complète des buralistes partenaires : sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite